

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 14 octobre 2019 à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33

Présents : 29

Votants : 33

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 8 octobre 2019 s'est réuni le lundi 14 octobre 2019 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, CARBONNET Serge, CALZAVARA Martine, GALDIN Nicole, GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, DUBOURG Jean-Luc, JACQUET Josette, Adjoint, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CORREGES Jacqueline, ANGELY Lydie, CHRISTEN Roland, MARCHAND Jean-Pierre, COUZINEAU Patrick, DALLA SANTA Jean-Christophe, HOSPITAL Michel, CAMPS Brigitte, BROUILLON Hervé, SPECOGNA Marilyn, AILI Jocelyne, MAHIEU Anne, HOCQUELET Joël, CILLIERES Charles, FIGUÈS Fatima, CERUTI Michel, GAY Laurent, MANIER Bernard, Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : BALLEREAU Marie-Catherine, MAURIN Patrick, BORDERIE Sophie, BRETAGNE Karine,

Pouvoirs : de BALLEREAU Marie-Catherine à MARCHAND Jean-Pierre, MAURIN Patrick à MAHIEU Anne, de BRETAGNE Karine à CAMPS Brigitte, de BORDERIE Sophie à HOCQUELET Joël

F.04

Renouvellement du Projet Educatif de Territoire (PEDT) 2019/2022

Suite à la Réforme des Rythmes scolaires de 2013, la ville de Marmande avait proposé l'élaboration d'un Projet Educatif de Territoire (PEDT) afin de bénéficier des aides financières et des allègements en terme d'encadrement. Signé pour une durée de trois ans, il avait pour but de centraliser et fédérer l'action des tous les partenaires éducatifs.

C'est donc une troisième mouture à laquelle il vous est proposé de donner lieu : si les grands axes éducatifs qui suivent sont conservés, une démarche plus participative et résolument tournée vers le respect des rythmes de l'enfant et l'aménagement de sa journée est en cours :

1. Concourir à la réussite scolaire et éducative de tous les enfants ;
2. Construire des espaces éducatifs adaptés ;
3. Soutenir les parents dans leur rôle premier d'éducateurs de leurs enfants ;
4. Concourir au développement de jeunes citoyens responsables et conscients des enjeux de demain selon les valeurs de la laïcité
5. Garantir la continuité et la cohérence éducative entre les différents dispositifs, temps et espaces de l'enfant,

Evoluant grâce à un fort travail partenarial, c'est par une action de co-éducation que ces objectifs pourront se voir atteints.

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

Décide de renouveler le PEDT en signant la convention partenariale et mettre les moyens pour en atteindre les objectifs généraux.

Autorise M. le MAIRE à ou ses représentants à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 33 Contre : 00 - Pour : 33
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 15 octobre 2019

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Daniel Benquet', is written over a circular official stamp of the Mayor of Marmande. The stamp contains the text 'MAIRIE DE MARMANDE' and 'Lot-et-Garonne'.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 18/10/2019
et de sa transmission au contrôle de légalité le 18/10/2019

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Daniel Benquet', is written over a circular official stamp of the Mayor of Marmande. The stamp contains the text 'MAIRIE DE MARMANDE' and 'Lot-et-Garonne'.